

Référence réglementaire

Cette formation a pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou des maladies professionnelles.

Elle permet également à l'employeur de répondre aux obligations du code du travail (art. R4541-8) concernant les manutentions manuelles.

Objectifs

Objectifs de la formation :

- Être capable d'étudier et prévenir les risques d'apparition de maladies professionnelles et d'accidents du travail
- Être capable d'appliquer les principes d'ergonomie sur les postes de travail spécifiques aux métiers du bâtiment et des travaux publics
- Être capable d'avoir une gestuelle optimale et réflexe lors de la manipulation de charges inertes et d'équipements

Public concerné

Tout personnels travaillant dans les métiers du bâtiment et des travaux publics et étant amenée dans le cadre de son activité à manipuler des charges ou à effectuer des mouvements répétitifs.

Prérequis

Être titulaire de la formation initiale gestes et postures

Durée

4h pause comprise

Nombre de participants

Jusqu'à 10 participants

Validation

Modalités de validation de la formation formative
Remise d'attestation de formation



Maintien des compétences

Maintien des acquis recommandé tous les 24 mois



Organisation / déroulement

Description de la formation :

- Introduction sur les troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et état des lieux des pathologies en France
- Notions d'anatomie et biomécanique
- Facteurs de risque et pathologies du travail
 - ✓ Hyper sollicitations des articulations et du dos
 - ✓ Positions contraignantes et répétés
 - ✓ Les facteurs aggravants (rythmes de travail et délais, conditions climatiques, vibrations etc...)
- Études des postes de travail (gestes et postures des métiers du BTP)
- Principes d'économie d'effort et de sécurité physique
- Entraînement aux gestes corrects et gestes à éviter



Logistique à prévoir

Salle de 20m2 minimum



Matériel pédagogique

Matériel utilisé pour la formation par le formateur



Compétences du formateur

Formateur spécialisé en gestes et postures et/ou formateur PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)